



Voies
Navigables de
France



FLASH INFO INTERSYNDICAL CFDT-VNF / FO / CGT

Réunion avec la Directrice générale

Reçues ce matin par la Directrice générale de **Voies Navigables de France**, les organisations syndicales CFDT-VNF, FO et CGT constatent une **remise en cause majeure des conditions préalables à l'ouverture de la négociation** du projet d'Accord portant sur la Mobilité Géographique (AMG).

La direction affirme que les organisations syndicales auraient « mal compris » les premiers engagements pris jusqu'ici par la direction dans les réunions de négociations passées.

Là où nous en étions sur les limites posées à la fermeture des sites :

- Possibilité de fermer un site (identifié dans les 155 sites amenés à fermer) uniquement sous réserve d'un nouveau site qui réunit toutes les conditions d'accueil à moins de 5kms / 15mn) ;
- Possibilité de fermer un site uniquement s'il y a moins de 4 agents sur site et qu'il est proposé un nouveau site d'accueil réunissant toutes les conditions à moins de 30kms/30mn ;
- Possibilité de fermer un site en proposant un nouveau site d'accueil à plus de 30kms/30mn **mais uniquement** avec l'accord de l'agent et cela **même s'il n'en reste qu'un**.

En dehors de ces conditions, il était prévu dans l'accord qu'aucun site ne fermerait sauf à requérir l'accord unanime des personnels en place (CDD compris).

Dans cette première réunion DS/DG de l'année, la direction générale opère un revirement total et annonce aux organisations syndicales :

- Les centres à moins de 30 kms / 30 minutes pourront être fermés à l'initiative de la direction sans tenir compte du nombre de personnel affecté sur le site dès lors que les conditions d'accueil sur un nouveau site seront réunies ;
- La jauge à moins de 4 personnels s'appliquera uniquement pour les personnels qui pourraient être affectés sur un nouveau site d'accueil à plus de 30kms / 30mn. En clair dès lors qu'il y aura 3 personnels ou moins sur site, la direction pourra fermer le site et les affecter sur un nouveau site sans limite de distance.

Nous constatons une **volonté claire d'accélérer les mobilités et les fermetures de site**, en faisant porter les choix de la direction sur les personnels, au nom de mesures d'accompagnement **encore en négociation mais loin d'être actées à ce stade, que cela soit sur le contenu ou la durée**.

Face à ce rétropédalage et ce déni des premiers engagements pris lors des négociations, l'ensemble des organisations syndicales **ont quitté la réunion et claqué la porte en rappelant que la garantie initiale était le ZÉRO MOBILITÉ IMPOSÉE**.

Les organisations syndicales prendront leurs responsabilités et informeront les personnels des suites à venir et des actions qu'elles entendent opérer.

CFDT-VNF – FO – CGT